



AVIS PUBLIC 2018-007

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **7 mai 2018 à 19 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2018-002 visant le 451, rue Panneton, Asbestos.

Nature et effets : Réduire la marge arrière pour un agrandissement du bâtiment principal à 6 mètres plutôt que 8 mètres tel que le prescrit le règlement de zonage de la Ville d'Asbestos numéro 2006-116.

Donné à Asbestos, Québec, ce 17^e jour d'avril 2018.

Me Marie-Christine Fraser, greffière